



## Mise à jour sur les deux rappels de Toyota

Le 29 janvier 2010

### Rappel relatif à un accélérateur défaillant

Toyota n'a pas encore publié d'information particulière sur les véhicules équipés de la pédale d'accélérateur défectueuse. Cependant, Toyota a annoncé aujourd'hui aux États-Unis à PHH qu'elle répondrait favorablement aux demandes d'un autre mode de transport quand un conducteur est concerné par le rappel relatif à la pédale d'accélérateur. Contactez votre équipe de compte PHH pour obtenir plus de renseignements sur les critères et la procédure.

Toyota attend toujours une réaction de la NHTSA et de Transports Canada en ce qui concerne la solution au problème proposée. Deux solutions sont en cours d'étude, à savoir une réparation des véhicules qui sont en circulation et un montage complètement nouveau pour les véhicules qui sont en cours de production. PHH est en contact étroit avec Toyota pour ce problème et nous vous tiendrons informés dès que nous en saurons plus et que nous aurons une proposition de délai pour la résolution de ce problème.

### Actions de PHH

En plus de nos représentants auprès du constructeur qui sont en contact permanent avec Toyota aux États-Unis et au Canada à propos des rappels, PHH dispose d'une équipe interfonctionnelle qui se réunit deux fois par jour pour partager les informations, formuler des plans d'action et communiquer avec les clients dont les véhicules sont concernés. Cette fin de semaine, l'équipe continuera de surveiller et de communiquer toutes les mises à jour transmises par Toyota.

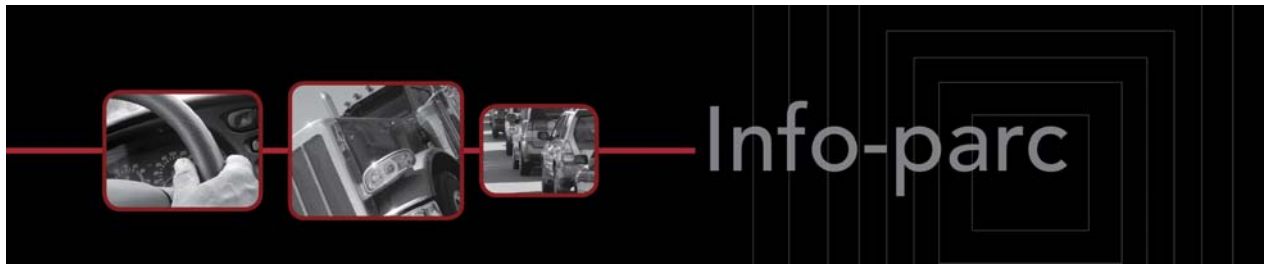
Le service d'aide à l'entretien des véhicules (AEV) de PHH est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 pour aider les conducteurs préoccupés par leurs véhicules concernés, y compris pour les faire bénéficier d'un véhicule de location approprié s'ils y ont droit.

Notez que même si un client dont les véhicules sont concernés n'est pas abonné au programme AEV, les techniciens du service pourront aider les conducteurs pour ce problème particulier. Ces conducteurs non AEV doivent contacter le service AEV en appelant le 800 ONLY PHH et en suivant les messages pour accéder à l'AEV.

### Liste des véhicules visé par les rappels sur la pédale défectueuse / le tapis de sol

Comme vous le savez, en plus du rappel sur l'accélérateur défaillant annoncé cette semaine, Toyota a annoncé un rappel séparé relatif aux tapis de sol en octobre, [et, mercredi, a étendu la liste des véhicules](#) concernés. Vous trouverez ci-dessous une liste des véhicules concernés par les deux rappels :

Année/Modèle	Inclus dans le rappel sur le tapis de sol	Inclus dans le rappel relatif au blocage de l'accélérateur
Avalon 2005-2010	Toutes les unités	Avec pédale CTS*
Camry 2007-2010	Toutes les unités	Avec pédale CTS**
Camry 2011	Aucune	Avec pédale CTS
Corolla 2009-2010	Toutes les unités	Avec pédale CTS
Highlander 2008-2009	Toutes les unités	Aucune
Highlander 2010	Toutes les unités	Avec pédale CTS**
Matrix 2009-2010	Toutes les unités	Avec pédale CTS
Prius 2004-2009	Toutes les unités	Aucune
Prius 2010	Aucune	Aucune
RAV4 2009-2010	Aucune	Avec pédale CTS
Sequoia 2008-2010	Aucune	Avec pédale CTS
Tacoma 2005-2010	Toutes les unités	Aucune
Tundra 2007-2010	Toutes les unités	Avec pédale CTS



Venza 2009-2010	Toutes les unités	Aucune
Lexus ES 350 2007-2010	Toutes les unités	Aucune
Lexus IS 250 2006-2010	Toutes les unités	Aucune
Lexus IS 350 2006-2010	Toutes les unités	Aucune

\*Avec pédale CTS = unité fabriquée avec la pédale d'accélérateur défectueuse hybrides

\*\* Sauf les véhicules